

INVITATION PRESSE

La Mairie de Lyon, la Mairie du 7^e arrondissement, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la société Écobel et l'Association de Développement du Commerce du 7^e arrondissement (ADC7), vous invitent à la présentation des actions qui seront conduites pour contribuer à la réduction de la consommation d'eau et des déchets toxiques des commerces du 7^e arrondissement.

MARDI 05 OCTOBRE 2010 À 11H00

à la Mairie du 7^e arrondissement - 16 place Jean Macé 69007 Lyon

en présence :

de l'Adjointe au Commerce et à l'Artisanat de la Ville de Lyon,
du Maire du 7^e arrondissement de Lyon,

de la CCI de Lyon,

de la société Écobel,

du Président de l'Association de Développement du Commerce du 7^e,
Président de la Fédération Française des Associations de Commerçants,
membre de la Commission d'Orientation du Commerce de Proximité.

Le développement durable est au cœur des préoccupations des acteurs publics et économiques du 7^e arrondissement de Lyon : Ville de Lyon, Mairie du 7^e arrondissement, CCI de Lyon, Association de Développement du Commerce de Lyon 7^e (ADC7). C'est dans ce contexte que le 7^e arrondissement multiplie, depuis plusieurs années, les initiatives.

- Premier territoire au niveau national, en 2007, à proposer un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) pour ses commerces,
- Lancement, en septembre 2009, d'un site internet de covoiturage à destination du monde économique, Au deuxième trimestre 2009, réalisation d'un diagnostic éclairage des points de vente du 7^e arrondissement,
- Début 2010, lancement d'un plan d'actions permettant aux commerçants d'optimiser leur éclairage tout en réduisant leur consommation d'énergie.

En 2010, l'ADC7 et ses partenaires ont entrepris d'investir un nouvel axe de développement durable : la réduction de la consommation d'eau et des déchets toxiques des commerces du 7^e arrondissement. C'est dans ce contexte qu'une étude a été réalisée, en 2010, auprès de plus de 300 commerces. Les résultats de cette étude ont permis de réaliser un plan d'actions qui vise à réduire la consommation d'eau des commerces et donc à contribuer à la préservation de l'environnement. L'ensemble des actions de développement durable conduites sur le 7^e arrondissement favorise l'émergence d'un territoire respectueux de l'environnement, lieu de vie et de travail éco-responsable.

Contact presse

Marion Cibard, Chargée de Communication / T. 04 72 73 11 76 - cibard.adc7@free.fr

Patrice Iochem, Chargé de Mission / T. 06 13 27 79 82 - iochem.adc7@free.fr

